

Coup d'arrêt au projet de métro du Grand Paris

Par **Dominique Malecot** | 02/10 | 07:00

La Société du Grand Paris en charge de la construction du futur métro de rocade de la région parisienne n'a pas obtenu l'inscription dans la loi de programmation budgétaire de la première tranche de sa dotation en capital. Elle va avoir les plus grandes difficultés à mener le projet à son terme.

Cécile Duflot (à droite), ministre du Logement en charge du Grand Paris, qui a toujours affirmé le soutien du gouvernement au projet, aux côtés (de gauche à droite) d'Etienne Guyot, président du directoire de la SGP, de Daniel Canepa, préfet de la région Ile-de-France, et d'André Santini, président du conseil de surveillance de la SGP. - Xavier POPY/REA



La décision a dû être longuement pesée au plus haut niveau de l'Etat. Le gouvernement a finalement décidé de ne pas inscrire dans la loi de programmation budgétaire 2013-2015 le milliard d'euros qui devait constituer la première tranche de la dotation en capital de la Société du Grand Paris (SGP). L'inscription de cette somme, sur un compte d'affectation spécial, devait lui permettre d'emprunter de quoi boucler le financement d'un premier tronçon du futur métro de rocade de la région parisienne, entre le pont de Sèvres et Noisy-Champs.

La nouvelle a surpris jusqu'à Jean-Paul Huchon qui n'en avait pas encore eu confirmation officielle hier soir. Jeudi, à la veille de la présentation du budget, le président socialiste du Conseil régional d'Ile-de-France se disait encore très confiant sur la dotation en capital de la SGP. La nouvelle a également fait l'effet d'une douche froide pour les élus des communes du Sud parisien. Ils voient en effet s'éloigner la perspective d'une ouverture rapide de cette ligne pour laquelle ils ont beaucoup milité avant même qu'elle soit incluse dans le Grand Paris. Elle peut aussi inquiéter ceux de Seine-Saint-Denis qui militaient en coulisses pour que la ligne desservant leur territoire suive immédiatement la première. La concrétisation de plusieurs projets d'investissement accompagnés de milliers d'emplois dans le département est en effet liée au projet Grand Paris.

Fonds de tiroir

A plus long terme, ce coup d'arrêt porté au projet sur lequel la droite et la gauche s'étaient retrouvées est de mauvais augure pour les territoires qui n'apparaissent pas directement prioritaires. C'est notamment le cas du plateau de Saclay. Ministre en charge du Grand Paris, Cécile Duflot continue pourtant à vouloir croire à l'avenir du projet. « *Ce milliard n'est pas dans la loi de programmation mais il n'y avait aucune urgence car cet argent n'est pas nécessaire avant 2015 ou 2016* », explique-t-on à son cabinet. Officiellement, dès son arrivée au ministère, Cécile Duflot avait évoqué la nécessité de travailler sur le financement et de dégager des priorités. « *Ce travail ne sera pas terminé avant fin 2012 -début 2013. Pour le financement, il y a bien d'autres moyens d'y arriver* », tempère-t-on dans son entourage.

Dans l'immédiat, cette question ne risque donc pas de déclencher une crise au sein de la majorité. D'autant que le gouvernement semble pouvoir gagner un peu de temps. En raclant les fonds de tiroir, les recettes fiscales de la SGP devraient lui permettre de lancer les travaux du premier tronçon comme annoncé. Seulement, ce scénario, s'il était confirmé par les études en cours chez Cécile Duflot, assécherait totalement les finances de la SGP. Cela ne lui permettrait plus de lancer les travaux du tronçon desservant la Seine-Saint-Denis. « *Dans tous les cas, la ligne rouge qui ceinture Paris paraît plus que compromise* », affirme un expert du dossier et peut-être avec elle les crédits que Jean-Paul Huchon lorgnait pour améliorer le réseau actuel.

DOMINIQUE MALÉCOT

Écrit par **Dominique MALECOT**